

# Le Touvet mag

**DOSSIER**

Économie Sociale et Solidaire

Joyeux Noël

Regards sur ...

page 28

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE  
ET UN JOURNAL MUNICIPAL EN MUTATION



LE TOUVET  
GRESIVAUDAN

# À NOTER

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

**Laurence THÉRY**, maire, délégation développement économique et finances.

**André GONNET**, 1<sup>er</sup> adjoint, délégation travaux et réseaux.  
**Annie VUILLERMOZ**, 2<sup>e</sup> adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

**Michel NOLLY**, 3<sup>e</sup> adjoint, délégation vie associative.  
**Dominique GUILLON**, 4<sup>e</sup> adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

**Cécile BACHELOT**, 5<sup>e</sup> adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : [mairie@letouvet.com](mailto:mairie@letouvet.com)

Adresse web : [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

#### Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

#### Réservation de salles

Catherine Maraud

• à la mairie, Tél. 04 76 92 34 34

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h, Tél. 04 58 00 50 37

Mél [resasalles@letouvet.com](mailto:resasalles@letouvet.com)

#### Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

#### Conseils municipaux d'enfants

Renseignements au 04 76 92 34 34.

### Député de l'Isère

**François Brottes** - secrétariat parlementaire.

77, place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE.

Tél. 04 76 92 18 96 - Fax 04 76 92 18 98.

Mél [francois.brottes@wanadoo.fr](mailto:francois.brottes@wanadoo.fr)

### Permanence du conseiller général

Georges Bescher reçoit sur rendez-vous, soit à la mairie de La Terrasse le samedi matin, soit au Conseil général, en contactant son secrétariat au 04 76 00 38 10.

### Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

## Au quotidien vous pouvez contacter

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Daniel Kotowsky, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

Le restaurant scolaire au 04 76 08 42 73.

La garde périscolaire au 04 76 13 47 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

La psychologue scolaire au 04 76 08 55 86.

Le relais d'assistants maternelles, Amandine Millioz, au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, J.-F. Ortolland, au 04 76 99 75 56.

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 18h, et le vendredi de 9h30 à 12h.

Le service vie scolaire, chef de service Frédérique Pattyn, au 04 76 92 34 37.

### Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

### La Poste

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le mardi de 9h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h ; le jeudi et le samedi de 9h30 à 12h00.

### Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble

Tél. 04 76 53 37 32.

Deux associations peuvent aussi vous renseigner :

• Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

• Habitat & développement conseils, à la mairie, le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h00 à 16h00. Contactez Mme Lamy : 04 76 85 13 69. Mél [mlamy.hd@wanadoo.fr](mailto:mlamy.hd@wanadoo.fr).

### Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

### Action sociale

#### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mél [ccas@letouvet.com](mailto:ccas@letouvet.com).

#### Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

#### Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

#### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

#### Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Agent de la Sécurité sociale : Madame Claudette Burillon, un mercredi sur deux (semaine paire) de 14h00 à 16h00 à la mairie.

#### Caisse de retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

#### CRAM service social

Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

#### Mission locale

Corinne Étienne est « conseillère jeunes » pour les 16-25 ans et vous reçoit le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h30 à 12h00, à la mairie.

Les rendez-vous se prennent à la Mission locale : 04 76 08 08 70.

#### Coordonnateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada vous accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : Vous pouvez la joindre du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

### Divers

#### Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

#### Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Palais de Justice place Firmin Gautier - Grenoble

Tél. 04 76 15 10 36 Fax 04 76 44 22 05.

#### Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit le dernier jeudi du mois de 16h30 à 18h00 sur rendez-vous.

#### Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue, au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

### Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

### Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

### Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le vendredi de 4h00 à 11h00

Bac de tri : le mercredi de 4h00 à 11h00

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

#### Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

**Déchetteries**, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) (rubrique environnement)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). Crolles accepte également l'amiante en provenance des particuliers.

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai). Tél. 04 76 08 25 96

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai). Tél. 04 76 04 82 74

### Bon voisinage

#### Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

#### Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

### Se déplacer

En autocar : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

En train : [www.ter-sncf.com/rhone-alpes](http://www.ter-sncf.com/rhone-alpes) (chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

### Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux au 04 76 99 75 56 ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

### Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde, en dehors des horaires de consultation : faire le 15

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,

Cette année encore notre village s'est paré de lumières et de décorations. Elus, bénévoles, agents communaux ont mis tout leur cœur à donner une allure de Fête au Touvet, guidés par l'enthousiasme communicatif de Patricia Jacquier.

Les fenêtres d'Avant Noël ont rythmé l'arrivée des fêtes de fin d'année. Des plus petits aux plus anciens les décorations cette année encore sont le fruit d'un travail collectif, réalisé dans la joie et le partage. Merci à tous !

L'année 2014 a été une année riche en événements. C'est une année de transition dans la commune, et je me félicite que nombre d'investissements soient d'ores et déjà réalisés depuis 6 ans au Touvet car les temps à venir risquent d'être difficiles.

Il va nous falloir, à l'instar de nombre de collectivités, réduire nos charges de fonctionnement proportionnellement à la baisse de nos recettes. Et pour autant la municipalité souhaite maintenir une vraie qualité de service public. Une équation compliquée mais un défi supplémentaire que nous avons le devoir de relever.

Et pour y parvenir, il faudra que nous soyons imaginatifs, innovants, intelligents collectivement. Nos façons de consommer, de créer, de partager sont sûrement encore à réinventer.

L'économie circulaire, l'économie du réemploi, l'économie sociale et solidaire sont autant de chemins nouveaux à emprunter. C'est le dossier que nous vous proposons de découvrir dans ce « Touvet Mag » nouvelle formule.

Je vous souhaite, au nom de tous les élus du conseil municipal, de bonnes fêtes de fin d'année pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

**Laurence Théry**  
*Maire du Touvet*

2-3

## À NOTER / ÉDITO

4-9

## DOSSIER

Économie sociale et solidaire

10-14

## SOLIDARITÉS

15-19

## VIE DE LA COMMUNE

20-21

## ENVIRONNEMENT

22

## TRAVAUX

23

## CONSEIL MUNICIPAL

24-25

## PANORAMA INSTITUTIONNEL

26

## EXPRESSIONS POLITIQUES

27

## ÉTAT-CIVIL / ANNONCES

28

## REGARDS SUR...

Le nouveau site internet et un journal municipal en mutation

**Directeur de la publication :** Laurence Théry

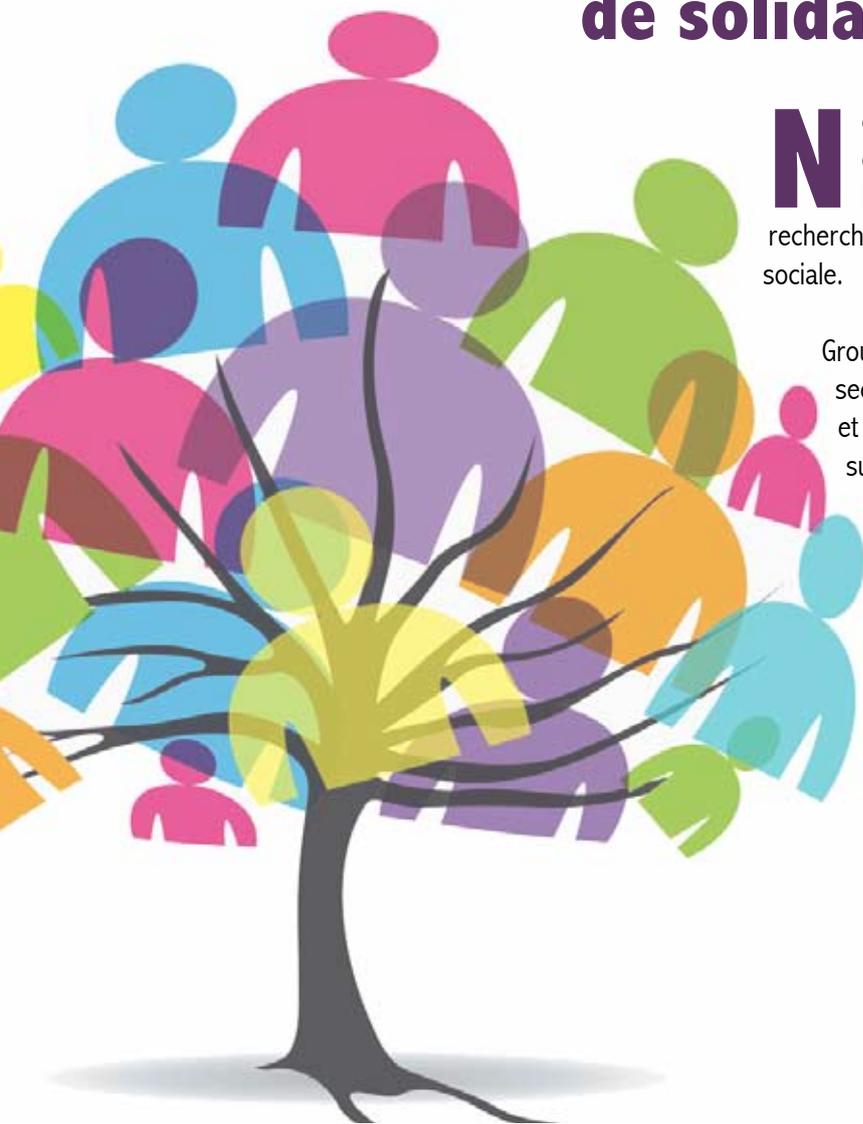
**Rédaction :** Laurence Théry, Sébastien Ciaravino, Arnaud Briat, Julien Guffond, Brice Laguionie, Jean-Louis Mourette, Franck Pourchon, Adrian Raffin.

**Photos :** Sébastien Ciaravino, Bénédicte Bescher, Pierre Bancilhon, Patricia Jacquier, Brice Laguionie, Christine Micheloni, Service Technique.

**Conception, mise en page :** Sébastien Ciaravino

**Imprimerie :** Imprimerie Grafi

## L'ESS est une économie fondée sur des principes de solidarité et d'utilité sociale



**N**ée au 19ème siècle, on parle aujourd'hui d'« économie sociale et solidaire » en référence aux entreprises et associations dont la finalité est tournée vers la plus-value sociale plus que vers la recherche du gain financier. Elle rassemble l'activité économique et l'utilité sociale.

Groupements de personnes et non de capitaux, les entreprises du secteur de l'ESS sont organisées autour d'une solidarité collective, et suivent des principes fondateurs, comme la primauté de l'homme sur le capital, l'ancrage territorial et /ou l'intérêt général.

Ses organisations exercent sous forme de coopératives, de mutuelles ou d'associations.

Ses membres sont des adhérents, des sociétaires, des associés, solidaires et égaux en droits. Elles inventent l'entrepreneuriat collectif, basé sur des modes de gouvernance démocratique.

## L'émergence du potentiel du secteur est récente

**L**es entreprises de l'ESS emploient plus de 2,36 millions de salariés en France, soit 1 emploi privé sur 8 en France, et distribuent chaque année plus de 53 milliards d'euros de masse salariale, soit environ 8% des salaires. Sur les dix dernières années, l'ESS a créé 440 000 emplois nouveaux, avec une croissance de 23%.

L'ESS c'est 1 fois et demie en emplois le secteur de la construction et 4 fois et demie celui de l'agroalimentaire.

L'Insee a estimé à plus de 220 900 en 2012, le nombre d'établissements employeurs dans l'ESS. Les associations sont les plus représentées (185 700), suivies par les coopératives (26 400), les mutuelles (7450) et les fondations (1360).

Avec près de 600 000 emplois à renouveler d'ici 2020 avec les départs à la retraite, c'est un vivier d'emplois important en France pour les prochaines années.

### Et en Isère, ou en sommes nous ?

**D**ans notre département, les statistiques suivent de près les chiffres nationaux. Les entreprises de l'ESS représentent 10% des entreprises de notre territoire et 9,6% des effectifs salariés. Au total, 40 000 personnes travaillent dans ce secteur.

Le Conseil Général soutient près d'une centaine de structures relevant de l'insertion par l'activité économique et accompagne de nombreux organismes relevant de l'ESS, principalement dans le champ associatif (culture, sport, jeunesse, ...).

Depuis 2010, le Département a consolidé son engagement avec un appel à projets, sur la base d'initiatives de proximité, de développement d'emplois non délocalisables, et du maintien d'une offre de biens et de services.

# Quels sont les secteurs d'activités de l'ESS ?

Les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire sont porteuses d'innovation économique et sociale et ont été précurseurs dans le développement de l'aide à domicile : elles occupent les premières places dans ce

secteur essentiel, en lien avec les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes dépendantes. Ainsi, 9 personnes handicapées sur 10 sont prises en charge par des établissements de l'ESS, et 68% des services d'aide à domicile sont portés par

des entreprises de ce secteur. Au delà de l'action sociale, les activités financières et de l'assurance représentent environ 30%, et l'enseignement, un peu plus de 20% du secteur ESS.

On n'imagine pas tous les emplois qui composent l'Économie Sociale et Solidaire.



# Un projet de loi pour l'ESS

En mai 2012 le Président de la République a inscrit l'emploi au rang de priorité nationale. Le projet de loi «Économie Sociale et Solidaire» du 24 juillet 2013 s'inscrit dans cet objectif avec trois orientations assignées à l'ESS pour :

- **soutenir le renouveau** entrepreneurial en modernisant les statuts des entreprises de l'ESS et en développant leur financement ;
- **donner du pouvoir d'agir** aux citoyens et aux salariés pour contribuer au maintien de l'activité économique dans les territoires et lutter contre les destructions d'emplois ;
- **revitaliser les territoires ruraux** et les quartiers où les besoins sociaux ont considérablement augmentés avec la crise.

Il s'agit aussi de permettre une meilleure identification des acteurs par les financeurs, d'accéder pour le secteur à des financements dédiés, de sécuriser l'environnement juridique, de consolider le modèle économique des entreprises de l'ESS et d'inscrire la politique publique de l'ESS dans la durée.

## L'ESS est un vecteur de création d'activités et d'emplois grâce à :

- **L'économie circulaire** (le recyclage et le réemploi des matériaux)
- **La transition énergétique** (isolation, filière bois énergie, etc.)
- **L'économie collaborative et numérique** (plateforme de services)
- **Les services aux personnes** (handicapées, âgées ou malades et petite enfance)
- **L'alimentation en circuit-court ; l'aide à la mobilité ; la domotique ; etc.**

## Le saviez-vous ?

**60 %**

des dépôts bancaires se font dans les banques de l'Économie Sociale et Solidaire

**38 millions**

de Français sont protégés par les mutuelles de santé

**1 automobiliste**

sur 2 est assuré par une mutuelle d'assurance



## L'Économie Sociale et Solidaire, c'est aussi au Touvet

Pour favoriser l'insertion et le développement durable, la municipalité du Touvet affiche un vrai soutien au secteur de l'ESS.

La commune fait appel dès qu'elle le peut à des entreprises du secteur.

C'est le cas de l'Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation (ADEF), dont les personnels sont régulièrement sollicités pour des remplacements en entretien, en accueil périscolaire, aux services techniques et pour les espaces verts.

Au Touvet, cela représente 618 heures de travail sur l'année 2014.

L'Aide à Domicile aux Personnes Agées (ADPA) est l'association choisie

et financée par la commune depuis très longtemps pour proposer une aide à la personne aux plus anciens dans leur vie quotidienne.

L'ADPA fait aujourd'hui travailler plus de 1000 personnes dans la vallée du Grésivaudan.

La commune fait aussi appel à l'association ARECE, association d'insertion qui permet à un public en difficulté un retour vers l'emploi, via des travaux simples, le plus souvent dans les espaces verts.

En 2014, une trentaine de personnes de ce chantier d'insertion a travaillé dans la commune, pour entretenir les chemins forestiers, tondre des talus escarpés, débroussailler des endroits difficiles.



La commune peut aussi s'enorgueillir de l'implantation dans la commune de deux établissements du secteur.

L'un que vous connaissez bien, la Maison Saint-Jean, car elle fait partie de notre paysage familial. L'établissement pour personnes handicapées et âgées dépendantes (EPHAD) est géré par l'Association Marc Simian.

Avec une centaine de lits, cet établissement compte 75 agents et dispose d'une unité Alzheimer. La Maison Saint-Jean, c'est d'abord et avant tout un lieu de vie : les activités, les festivités, les repas des résidents rythment le quotidien. Tout au long de l'année, la commune favorise les relations intergénérationnelles et festives, décorations et repas de Noël, rencontres de fin d'année et chants des écoles, venue de nos tous petits et des plus grands, ateliers, etc.

La Maison Saint Jean est une structure socio-économique très intégrée dans notre village, qui fait travailler du personnel salarié issu de la commune et des alentours. C'est un vivier d'emplois qui bénéficie à tous. Compte tenu des bonnes relations que la municipalité entretient avec la structure, les passerelles sont nombreuses, y compris pour la



livraison des repas des personnes âgées de la commune assurée par Restalliance, le prestataire de l'EPHAD.

L'autre, grande nouveauté, est l'accueil dans la commune, d'ici quelques mois, dans les locaux désertés des «Esteress», rue des Gaillardes, d'un Service d'Activités de Jour (SAJ).

En effet l'association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels (AFIPaeim) a racheté le bâtiment, et la vente a été signée au début du mois de décembre.

L'AFIPaeim revendique son statut d'association familiale pour accompagner, tout au long de leur vie, les personnes handicapées intellectuelles, quelle que soit la cause de la déficience. C'est la vocation de l'AFIPaeim en Isère depuis plus de 50 ans.

Les SAJ proposent des activités de maintien des acquis, de stimulation et de socialisation. Ils sont destinés aux personnes qui, malgré une certaine autonomie, ne peuvent pas travailler dans un établissement et service d'aide par le travail. Cette structure comptera potentiellement 8 agents et permettra de recevoir 15 personnes. La municipalité attend beaucoup de cette nouvelle implantation car l'AFIPaeim, en créant ce type d'établissement, cherche à développer des actions en collaboration avec des partenaires. L'association est bienvenue au Touvet.

Le secteur associatif, très présent au Touvet, est soutenu fortement par la municipalité. Partie intégrante du secteur de l'ESS, il est créateur d'emplois et la trentaine de salariés des 17 associations employeurs représentent en 2014 un total de masse salariale de 545 710 €.

Certaines associations ont souhaité s'associer au plan de relance de l'emploi et ont embauché des emplois aidés. Au-delà des subventions, la municipalité a souhaité intégrer complètement le secteur à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et aux activités périscolaires. Ainsi quatre intervenants sont directement issus des associations du Touvet.

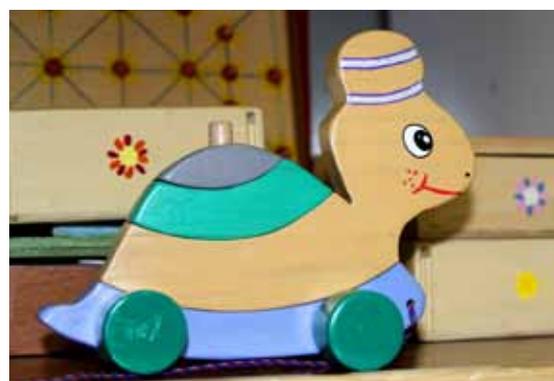




## Pour faire appel au service des entreprises de l'ESS la municipalité du Touvet a cherché à intégrer des entreprises du secteur dans les projets de la commune.

L'Arche aux jouets, DEEE et la brocante de Mamie, situées à Grenoble et rencontrées par les élus au mois de juin, offrent des services aux particuliers, aux structures collectives et aux communes, tout en permettant à leurs salariés de retrouver un parcours vers l'emploi. Le chantier d'insertion vise la resocialisation.

Les 6 premiers mois d'intégration de tous les salariés sont tournés vers la reprise de confiance, l'intégration dans une équipe, le retour à un rythme de travail, avec des horaires, des consignes, des objectifs...



L'Arche aux jouets, concepteur de jouet en bois à partir de bois de récupération, est l'un des quatre chantiers d'insertion de l'Association Multi-services pour l'Aide aux Familles et à l'Insertion (AMAFI). Les autres chantiers recouvrent l'ameublement et le second œuvre.

salariés en insertion apprennent à manier des machines imposantes et des outils complexes, et à concevoir seul, à toutes les étapes de la fabrication, des jouets en bois de différentes finitions. Cela participe à la reprise de confiance et les prépare à un retour à l'emploi.

Avec 20 postes en insertion de 28h sur 3,5 jours, rémunérés au SMIC, la structure permet aux salariés de réaliser les démarches nécessaires à leur projet personnel et professionnel. L'AMAFI comprend 8 salariés permanents et des membres bénévoles. Chaque salarié, éloigné de l'emploi pour des raisons diverses, élabore un projet professionnel. En quelques mois de travail à l'atelier, les

Le Touvet a fait appel à l'Arche aux jouets pour l'équipement de la nouvelle crèche. La commune a commandé des tables de différentes tailles, formes et diamètre, et des meubles. L'association réalise aussi sur mesure le tour en bois d'un pilier destiné à prévenir tout heurt. La reconstruction du local du football pourrait être aussi confiée à cette entreprise, en capacité de réaliser des bâtiments simples sous la conduite d'un architecte, salarié de l'équipe.



La brocante de Mamie et l'atelier des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont deux chantiers d'insertion de l'association Solidura. Initialement créée dans les années 80 sous forme d'association, et uniquement portée par des bénévoles, la brocante de Mamie était déjà à l'époque une aventure solidaire qui récupérait tout types d'objets (livres, jouets, vêtement, meubles, etc...) et qui les revendait à faible coût, à un public en difficulté. Au fil du temps, l'association devint une petite boutique, puis enfin, un chantier d'insertion.

Avec l'arrivée de nouveaux objets informatiques et électroniques et la directive DEEE de 2005, un atelier de réparation de ces outils informatiques a été créé en 2007.

De 6 salariés en insertion en 2008, ils deviennent 20 en 2014, avec de nouvelles spécialisations comme la téléphonie mobile et la mise en place d'un espace de vente. L'intérêt est de proposer à des personnes à très faibles revenus de se procurer des objets du quotidien, du matériel informatique de bonne qualité, qui sans l'association est inaccessible.

Une nouvelle clientèle est apparue ces dernières années qui, consciente de l'obsolescence programmée du matériel informatique et électronique, choisit de se procurer du matériel de seconde main, largement suffisant à ses besoins.



En cas de renouvellement conséquent d'un des parcs informatiques de la commune il pourrait être fait appel à ce type de structures, capable d'assurer une maintenance informatique de courte durée pour garantir une prise en mains facilitée du matériel.

Pour faciliter des opérations de recyclage d'envergure, le Touvet devrait fixer une date de « récolte » collective, susceptible de fournir aux entreprises qui en ont besoin de la matière première et des composants de base pour la valorisation et le recyclage de ces produits. Le bulletin municipal vous informera de la date retenue.





## Accompagnement des personnes sans véhicule pour faire leurs courses

*une action bien engagée grâce au Vice-Président du CCAS, Jean-Louis Mourette*

**E**n 2015, pour assurer une certaine mobilité et une autonomie aux personnes sans véhicule le Centre Communal d'Action Sociale du Touvet organise un service d'accompagnement aux courses dans les deux supermarchés du Touvet.

**Le principe :** Une fois par semaine, un agent de la commune donne rendez vous aux personnes qui sollicitent ce service. Il vient chercher chacun en minibus chez lui et l'amène jusqu'à la grande surface de son choix. Les courses terminées, chaque personne est ramenée chez elle. Néanmoins le service est collectif et le nombre de personnes est limité aux places disponibles.

Une suggestion très intéressante du Conseil des Sages va amener à une réflexion plus étendue pour envisager à terme une dépose également au centre du village. Pour l'heure les membres du CCAS expérimentent le projet.

Les 4 et 11 décembre, les premiers trajets ont eu lieu. Une évaluation est en cours. Une information plus large doit être faite dès que le service sera assuré de manière régulière.

## Du mois de novembre au 24 décembre, on prépare Noël dans la commune

**D**epuis le début du mois de décembre la ville a revêtu ses guirlandes, ses illuminations, et nombre de décorations ... **C'est bien Noël !**

À la Maison St-Jean, autour de Patricia Jacquier, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et les anciens ont, comme tous les ans au mois de novembre, confectionné les parures chatoyantes de nos sapins.

Moment de retrouvailles et d'amitié, le traditionnel repas de Noël a réuni les plus anciens à la salle du Bresson le 7 décembre, autour de valses, tangos, disco, rocks et chachacha au rythme des accords du musicien Ricardo et de la chanteuse Capucine.

D'autres ont reçu la veille à la mairie autour d'un café, un colis pour se régaler sans bouger de chez eux. Les membres du CCAS l'avaient choisi et composé avec attention.

Au menu, caviar d'aubergines, gésiers de canard confit, bocaux de champignons, crème de marron et vin blanc. L'occasion de goûter la production du domaine des



Rutissons, les viticulteurs que la commune accueille depuis le mois de septembre.

Le 18 décembre, les enfants du multi-accueil et du RAM ont assisté au spectacle «Un p'tit bout d'amour», création du groupe Voyelles. Cette fantaisie musicale pour tout-petits faite de chant et d'improvisation permet aux enfants de participer !

Le 19 décembre ce sont les classes de CM2 qui ont chanté à St-Jean : au programme goûter et distribution de boîtes de chocolat pour les anciens. L'occasion de rencontres et de partage entre les générations.





## Point Info Autonomie Personnes âgées

n'hésitez pas, renseignez-vous !

**D**epuis le mois de janvier 2013, la commune du Touvet est labellisée « Point Info Autonomie ».

Ce lieu d'accueil, identifié, est un lieu ressources pour toutes les personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie.

Ainsi tous les mercredis de 10h à 12h, Marie-Christine Gomes, secrétaire du CCAS, vous accueille au cours d'une permanence (avec ou sans rendez-vous) pour vous renseigner et vous accompagner.

**Tél. : 04 76 92 34 34**

La commune, soutenue et aidée par le Conseil Général, s'engage à :

- mettre à la disposition du public un lieu d'accueil facilement repérable et accessible à tout type de handicap, et les informer au maximum.
- réorienter les personnes vers les services du Conseil Général si les responsables ne savent pas répondre à leurs questions.
- respecter l'éthique de tout accueillant concernant le respect de la personne, la disponibilité et la qualité d'écoute, la discrétion et le secret professionnel.

- contribuer à développer les ressources et s'associer aux manifestations locales concernant les personnes âgées et/ou les personnes handicapées.

- repérer, identifier et enregistrer les demandes d'information et transmettre trimestriellement ces données au Conseil Général.

- participer annuellement à une journée de bilan et d'évaluation de la mise en œuvre de la charte.

# Agir pour les jeunes et avec eux : la concertation est engagée !

**A**u printemps dernier, des adolescents et de jeunes adultes, habitants du Touvet ou de communes voisines, ont écrit au maire du Touvet pour solliciter une rencontre.

Les amitiés entre ces jeunes se sont construites dans les années collège. Ils se réunissent donc par habitude dans notre village, souvent aux abords du Clos Schmitt ou à la salle polyvalente du Bresson.

Ils souhaitent se réunir dans l'espace public, mais conscients de la gêne occasionnée pour les riverains et les usagers, ils ont proposé aux élus de travailler ensemble à un projet d'abri extérieur, éloigné des habitations.

Trois rencontres successives ont permis d'avancer dans la connaissance des uns et des autres, sous l'égide de Jean-Louis Mourette, vice-président du CCAS. Les jeunes, le 10 juillet et le 26 septembre, ont précisé la définition de leurs besoins

et leur demande. Une troisième réunion le 7 novembre a rassemblé tous les acteurs concernés : riverains du Clos Schmitt, gendarmerie, Trésor Public, assistante maternelle, gestionnaire du Bresson, animateur socioculturel, éducateur, collègue, élus et techniciens de la commune du Touvet. L'expression de chacun a permis de confronter les difficultés rencontrées.

Conscients des enjeux et des attentes des différents acteurs, ce groupe de jeunes est très volontaire pour porter un projet, demander des conseils et des retours d'expérience d'autres communes.

Ils proposent même, si construction il y avait d'être acteur et participant de tout projet en auto-construction. Un exemple remarquable de participation citoyenne.

Le projet avance et une communication sera faite au fil des prochains numéros du Bulletin Municipal.

Pour retrouver les objectifs et les étapes de mise en œuvre opérationnelle de cette action, vous pouvez consulter l'article «Groupe Prévention Jeunes» du site internet de la commune, à l'adresse suivante :

[www.letouvet.com/action-sociale/jeunesse](http://www.letouvet.com/action-sociale/jeunesse)

## Téléalarme, la téléassistance du Sud Isère

**T**éléalarme est un service de contact, d'assistance et de secours à des personnes de tous âges dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement, pour favoriser leur maintien à domicile. Afin de leur venir en aide, ce service permet, sans composer de numéro, de donner l'alerte. Proposé depuis plus de 28 ans, le service compte à ce jour 4550 abonnés répartis sur 226 communes de l'Arrondissement Administratif de Grenoble.

Son coût est de **31€/mois tout compris**. Si cela vous intéresse, sous certaines conditions vous pouvez obtenir des aides financières du Conseil Général, de la C.R.A.M, etc. Pour toute information contactez les bénévoles du téléalarme : Gisèle Lanat au **04 76 08 43 70** ou Marie-Louise Jacquier au **04 76 08 46 38**.



## Le projet "Tulipes" du Conseil Municipal d'Enfants

**P**lanter des tulipes pour les vendre sur le marché du Touvet, au profit d'une association caritative, est un projet porté par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

Ce projet a séduit Christelle Martinello, responsable de l'animation à la Maison St-Jean, qui a tout de suite répondu favorablement à la proposition. Les résidents, associés aux différentes étapes du projet, recevront les enfants régulièrement dans l'établissement. Jean-Michel Vivant, Directeur de l'école élémentaire des 3 Cours, a choisi de participer au projet et au moins trois classes y participeront et interviendront à la Maison St-Jean.

Une parcelle de terre dans le jardin de la Maison est mise à disposition des enfants pour la culture des tulipes. Hélène, qui s'occupe des espaces verts de la Maison St Jean, est motivée pour les aider à préparer le terrain, entretenir, récolter, etc. Un pépiniériste de la commune, Alinéa Vert, contacté par St-Jean et les services techniques de la mairie, séduit par ce projet, a décidé d'offrir les 2800 bulbes de tulipes multicolores.

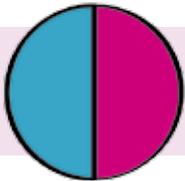
Un travail de préparation du terrain a été réalisé le 19 novembre avec les enfants, en présence de quelques résidents, et a été poursuivi la semaine du 24 novembre avec les enfants de l'école élémentaire.

# “Bien vieillir en Grésivaudan”

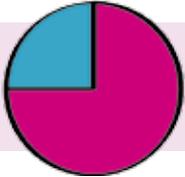
## un questionnaire pour mieux être à l'écoute

Le questionnaire adressé aux plus de 65 ans de la commune a recueilli près de 120 réponses. Merci à toutes et à tous de votre intérêt et de votre participation. Ainsi il ressort que :

Un bilan que «Alertes Grésivaudan», collectif d'associations issu du Colloque « Bien vieillir en Grésivaudan », partenaire de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Conseil Général de l'Isère, saura utiliser pour préparer l'avenir. En attendant, le CCAS du Touvet réfléchit à lui donner une réponse concrète sur la commune.



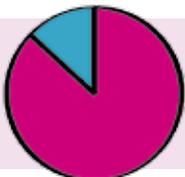
**50% vivent en couple**  
**50% vivent seuls**



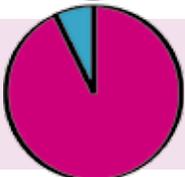
**75% habite une maison**  
**25% un appartement**



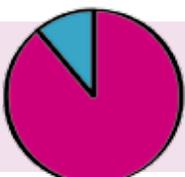
**81% indiquent que leur logement est bien isolé**  
**19% indiquent le contraire**



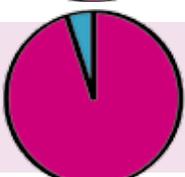
**87% indiquent ne pas avoir de difficultés pour aller et venir chez eux**  
**13% indiquent le contraire**



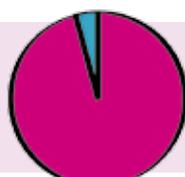
**93% indiquent ne pas avoir de difficultés pour aller et venir dans leur salle de bains, WC et cuisine**  
**7% indiquent le contraire**



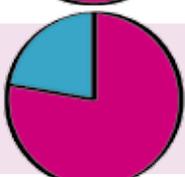
**89% n'ont pas de difficultés à sortir et à rentrer dans leur logement**  
**11% indiquent le contraire**



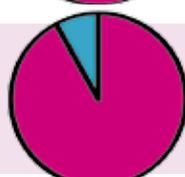
**95% envisagent de rester seuls**  
**5% ne l'envisagent pas**



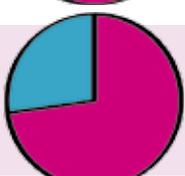
**96% peuvent faire appel à quelqu'un en cas de difficultés**  
**4% ne le peuvent pas**



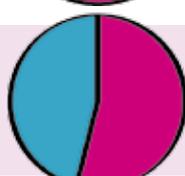
**78% n'ont pas de problèmes pour se déplacer à proximité**  
**22% ont des problèmes**



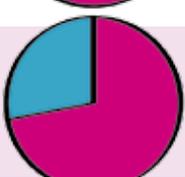
**92% ont des amis qu'ils rencontrent de temps en temps**  
**8% sont seuls**



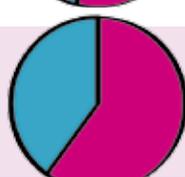
**73% n'ont pas de problèmes pour les déplacements importants**  
**27% ont des problèmes**



**54% vont à la bibliothèque, au cinéma, au spectacle**  
**46% n'y vont pas**



**72% ont de la famille à proximité**  
**28% n'en ont pas**



**60% ne font pas partie d'une association**  
**40% en font partie**

## Le mal-logement et les moyens d'en sortir

En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages modestes qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui n'ont pas les moyens d'agir.

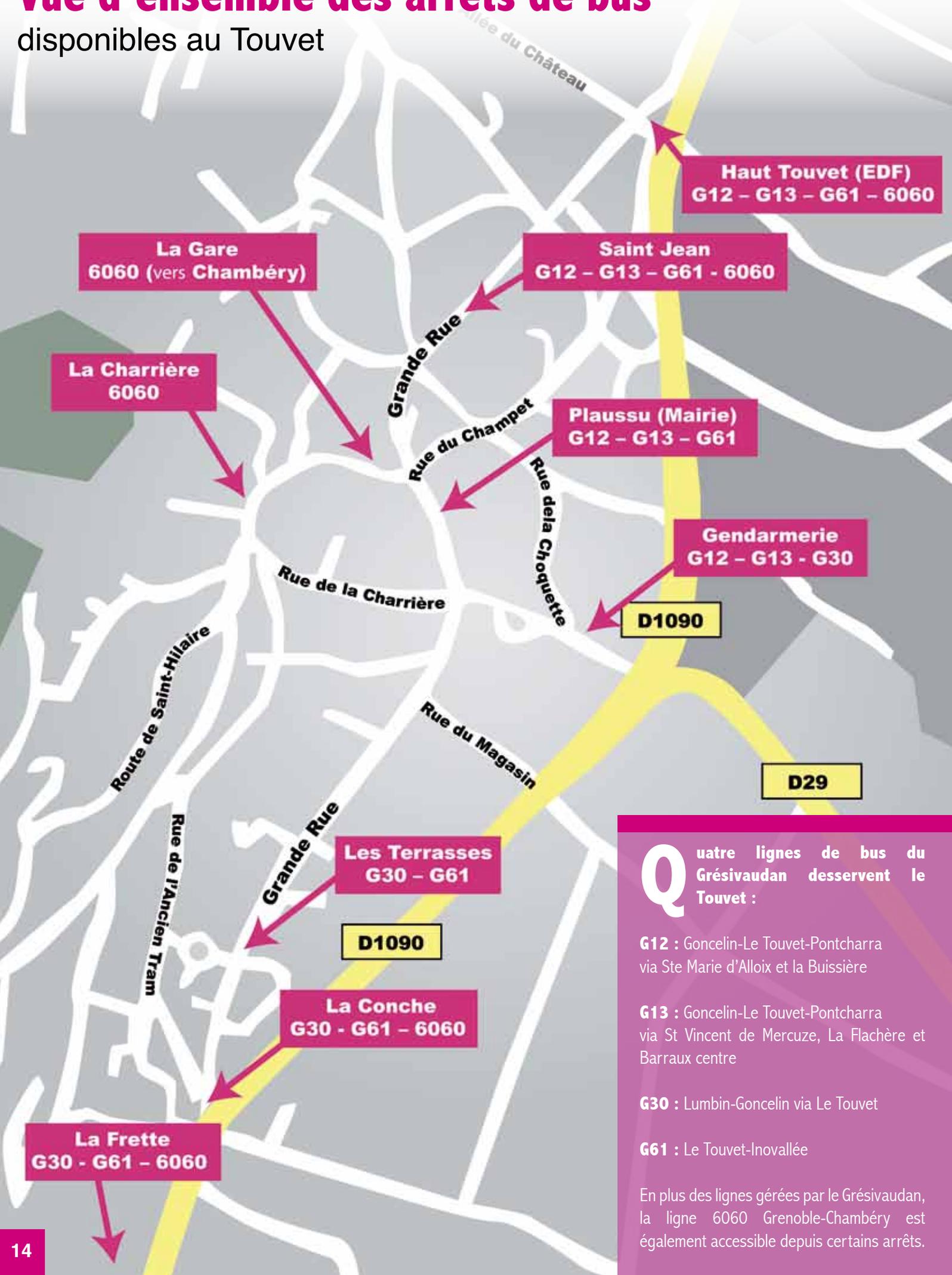
Le Conseil général de l'Isère avec l'Agence Nationale pour l'Habitat, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Agence Régionale de Santé unissent leurs efforts depuis fin 2012 pour proposer aux propriétaires occupants et aux locataires du parc privé des solutions pour améliorer le confort de leurs logements.

L'enjeu principal est l'identification des ménages en situation potentielle de mal-logement. Si vous vous trouvez dans cette situation et que vous estimez que votre logement est «vétuste», «insalubre», «en mauvais état», «humide», etc., parlez-en à un élu de votre commune, ou à votre assistante sociale pour qu'ils visitent votre logement et qualifient son état réel.

Aucune compétence technique n'est requise. Vous serez ensuite recontacté pour vous donner les renseignements nécessaires et vous accompagner dans vos démarches.

# Vue d'ensemble des arrêts de bus

disponibles au Touvet



**Q** quatre lignes de bus du Grésivaudan desservent le Touvet :

**G12** : Goncelin-Le Touvet-Pontcharra via Ste Marie d'Alloix et la Buisnière

**G13** : Goncelin-Le Touvet-Pontcharra via St Vincent de Mercuze, La Flachère et Barraux centre

**G30** : Lumbin-Goncelin via Le Touvet

**G61** : Le Touvet-Inovallée

En plus des lignes gérées par le Grésivaudan, la ligne 6060 Grenoble-Chambéry est également accessible depuis certains arrêts.

# VIE DE LA COMMUNE

## La commune s'habille pour les fêtes



# Le Centenaire de la Grande Guerre

**P**our honorer le centenaire de la Grande Guerre, la municipalité a souhaité éclairer des aspects spécifiques de ce conflit majeur.

Un formidable travail de recherche, réalisé par Josiane Tassan, a été présenté au cours de conférences, à plusieurs reprises, notamment à l'école élémentaire et au

transmissions de montagne de Varcès, la brigade de sapeurs pompiers du Touvet et l'Harmonie des Deux Rives.

Le maire a annoncé que chaque année de commémoration, de 2014 à 2018, serait l'occasion de rappeler les événements de l'année de guerre correspondante et de décrire de façon un peu plus détaillée une des grandes batailles de l'année.



En 2014, le maire a évoqué la 1<sup>ère</sup> bataille de la Marne. Michel Jacquier-Bret et Daniel Maître ont procédé à un « appel aux morts » de la commune de cette année 1914. Les plus jeunes ont clos la cérémonie en chantant « Quand un Soldat ».

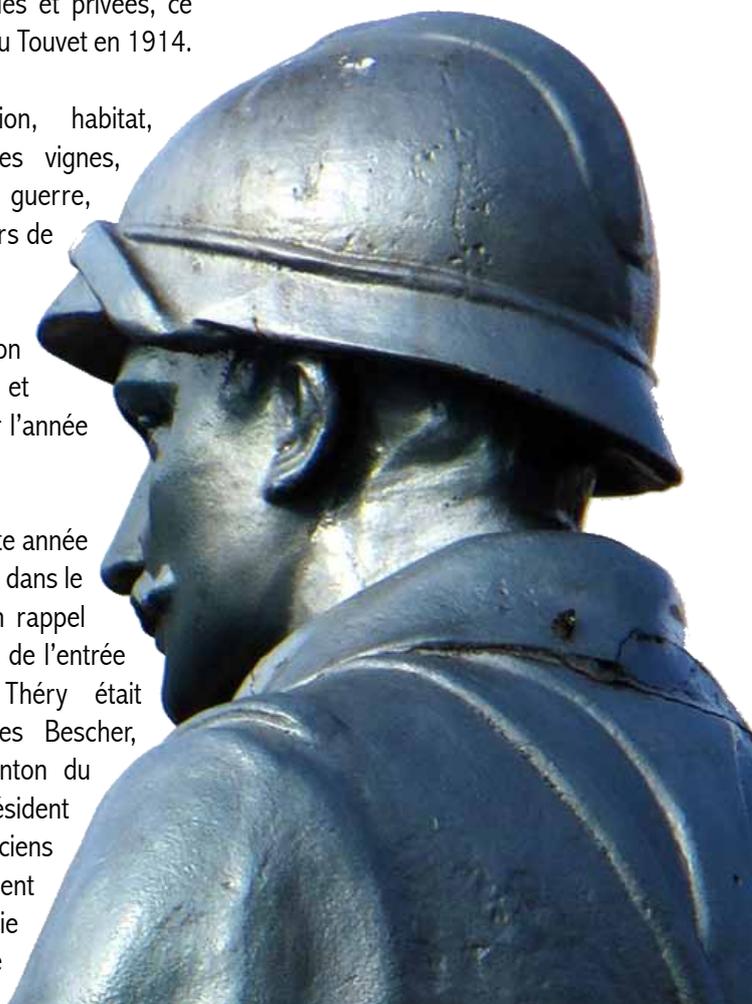
Ainsi vous avez pu découvrir une petite exposition dans la salle du Conseil de la mairie, avec des panneaux réalisés à partir d'un ancien travail scolaire graphiquement modernisé. Dans une vitrine, des objets d'époque rappellent la Grande Guerre, allant de la grenade aux jumelles de tranchée, du miroir de poche aux cartes postales de soldats.

collège durant la première quinzaine du mois de novembre. Issu d'un travail minutieux dans les archives publiques et privées, ce diaporama résume la vie au Touvet en 1914.

Environnement, population, habitat, activités, travail dans les vignes, mobilisation et entrée en guerre, un long parcours au travers de notre histoire locale...

Après l'année 1914 on attend avec intérêt et impatience les suites pour l'année prochaine.

La commémoration de cette année particulière a été marquée dans le discours du maire par un rappel des conditions historiques de l'entrée en guerre. Laurence Théry était accompagnée de Georges Bescher, conseiller général du canton du Touvet, Daniel Maître, Président de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants, un détachement de la 27<sup>ème</sup> compagnie de commandement et de



# Hommage à Robert Ravix

Au préalable, la commune du Touvet a rendu hommage à Robert Ravix, décédé dans l'exercice de ses fonctions au début du mois de Janvier 1985. Cette année, la brigade des sapeurs-pompiers du Touvet a mis en place une stèle à l'intérieur de la brigade, afin de maintenir intacte la mémoire d'un des leurs.





## Quand les activités péri-éducatives

sensibilisent nos enfants aux problèmes environnementaux



Une étude récente fait état de la disparition de 420 millions d'oiseaux en Europe en 30 ans et 90% de ces disparitions touchent les espèces communes, moineaux, alouettes, perdrix grises ou étourneaux.

Les causes sont variées : disparition des habitats traditionnels, des lieux de nidification, pesticides, réchauffement climatique, ...

L'association Grésivaudan Nord Environnement a mis en place un atelier péri-éducatif pour sensibiliser les enfants à ce problème.

Les objectifs visent à leur apprendre à reconnaître les oiseaux qui nous entourent, à créer un espace de nourrissage hivernal avec plantation d'arbustes aux Grappaloups, à compter les visiteurs par espèce sur nos mangeoires.

La classe de CE2-CM1 participe à ce premier cycle. Dans un second temps au mois de janvier et février, il est prévu de fabriquer et d'implanter des nichoirs dans les arbres de la commune.

## Nouveaux propriétaires au Narval

Depuis le 1er juillet 2014, Fabrice et Valérie Bastien vous accueillent au bureau de tabac-presse «Le Narval».

Après avoir passé une partie de leur vie professionnelle dans un supermarché à St Julien en Genevois, en Haute Savoie, comme Directeur de magasin et au service comptabilité de l'enseigne, ce couple, parents d'une famille de 4 enfants, aspirait au changement.

En discutant avec des commerçants voisins l'idée de devenir buraliste les a séduits.

Après plus d'une trentaine de visites de bureaux de tabac, dans des lieux divers et variés, et de Montélimar à Montbéliard, la famille Bastien a découvert le Touvet. C'est le coup de cœur !

Les conditions au Touvet étaient remplies : s'installer dans un village, se sentir utiles en proposant un service de proximité, la possibilité de travailler ensemble, la présence d'un collège à proximité et un logement au-dessus de la boutique. Les places d'arrêt-minute, face au magasin, sont un vrai «plus», selon Fabrice Bastien.

Depuis 5 mois, le premier bilan est positif : accueil exceptionnel de la population avec plus de 500 clients par jour et chiffre d'affaires en progression. Le samedi matin, jour de marché, est un moment de forte affluence, avec des gens de passage.

Les gérants ont apporté quelques améliorations avec par exemple un meilleur achalandage de recharge pour cigarette électronique ou en proposant quelques jouets.

La vente des bonbons au poids est une nouveauté appréciée par les jeunes.



# Des Indiens dans la ville

Une délégation du Zanskar, vallée reculée du Ladakh tout au nord de l'Inde, invitée par l'association Alpes Himalaya a été accueillie à la bibliothèque municipale du Touvet, dans le cadre des manifestations co-organisées par le collectif des associations de solidarité internationale du Grésivaudan et la commune du Touvet.

Des échanges riches et passionnants ont eu lieu entre les participants. La présence dans ces villages isolés d'écoles et d'instituteurs permettent à tous les enfants d'aller à l'école tout en restant dans leur famille, afin de préserver les liens familiaux, la culture traditionnelle et d'aider leurs parents dans les tâches quotidiennes.

À défaut, la famille doit consentir des efforts financiers importants pour envoyer à la ville seulement certains de ses enfants. Le coup de pouce des associations de solidarité internationale, permet aux habitants de développer ce type d'actions qui leur sont nécessaires et profitables.



## Plus d'info

- [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org)
- [alpes-himalaya.org](http://alpes-himalaya.org)
- [www.solidarite-internationale-gresivaudan.org](http://www.solidarite-internationale-gresivaudan.org)

# Informations-Publicité de domaines skiables

L'hiver est là et les stations se préparent à accueillir les skieurs de la première heure !

Au col de Marcieu, l'ouverture officielle de la station est prévue pour le 20 décembre ; elle accueillera le public tous les jours pendant les vacances scolaires, et hors vacances, les week-ends de 9h à 17h et les mercredis de 13h à 17h.

Le domaine nordique de Beldina est facilement accessible depuis Prapoutel. De nombreuses possibilités s'offrent à tous, comme déguster des crêpes dans le nouveau chalet nordique, profiter de la nouvelle aire d'apprentissage au ski nordique, ou arpenter les nouveaux circuits de raquettes.



## Le phénomène des boutiques éphémères s'importe au Touvet

« Un truck de fille » a stationné au Touvet le 22 novembre dernier sur l'espace public, devant la terrasse du bar « Le Duo ».

Cette boutique éphémère, est un lieu de shopping où l'on peut se détendre, échanger, parler chiffons et nouvelles tendances... pour craquer et se faire plaisir !

Le « truck » de Sophie Lagrange a attiré bon nombre de « filles » venues découvrir tous les accessoires de mode, bijoux et prêt à porter que son camion pouvait contenir. La mode des boutiques nomades ou éphémères est un phénomène en plein essor en France.



# Les vœux du maire à la population

Madame le Maire présente ses vœux pour la nouvelle année, le vendredi 16 janvier à 19h, à la salle du Bresson. Tous les habitants du Touvet sont cordialement invités.

BONNE ANNÉE  
2015

### Éclairage public, un bilan en 2 mots... **économiser et préserver**



Aménagement de la Frette  
(traversée de la RD1090).



Aménagement de la rue de Beaumont.



Aménagement de la salle du Bresson.



Aménagement du quartier de la gare avec un  
équipement « LED ».



Remplacement en bi puissance des lampadaires du rond-point  
RD1090 – RD29.

**R**énover l'éclairage public, c'est le rendre plus sobre et plus efficace. Avec 25 000 € consacrés tous les ans à la modernisation de nos équipements, la commune a amélioré le confort visuel des habitants, réduit sa consommation de 63 227 kW/h entre 2011 et 2013, et préservé notre cadre de vie de trop de pollution lumineuse.

La commune a entrepris une action systématique pour faire disparaître lampadaires boules, facteurs importants de déperditions lumineuses. Leur puissance est rarement inférieure à 150W et elles éclairent le ciel. Ainsi au Clos Schmitt ces boules ont disparu ; au Bresson, un premier remplacement a été fait sur la façade ; le restant à l'arrière sur les façades Nord et Ouest doit suivre.

Pour les années à venir cette programmation budgétaire doit être proposée au vote du conseil municipal et reconduite. L'action des années 2015 et 2016 consiste à faire disparaître totalement les lampadaires boules de la commune. Le travail est long car aujourd'hui l'existant n'appartient pas majoritairement au parc communal mais relève de propriétés publiques ou privées. La commune a équipé cet automne 3 postes d'alimentation d'éclairage public desservant les hameaux de La Frette et du Vivier de 3 horloges astronomiques.

Ces systèmes permettent une meilleure précision de l'allumage et de l'extinction des lampadaires. Techniquement des extinctions nocturnes partielles ou totales deviennent possibles.

**L**e PCET, c'est quoi?  
C'est un outil dont se dote une collectivité pour prendre en compte dans chacune de ses actions les questions environnementales, notamment en termes d'impact sur le climat, et de consommation d'énergie.

La commune s'intéresse au sujet depuis 2008 par l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments et équipements, la suppression des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, l'amélioration du tri, la diminution des déchets, la sensibilisation des habitants...

Elle a voté par délibération du 7 mars 2013 la création d'un PCET à l'échelle de la commune. La mise en place opérationnelle de ce plan au Touvet s'inscrit dans la continuité mais vise à renforcer, pérenniser, structurer les actions déjà entreprises.

Il s'appuie sur le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Les prochaines rubriques « environnement » des bulletins municipaux à venir seront autant d'occasions de détailler les actions de ce plan et de vous expliquer comment vous y inscrire.



## Actions de sensibilisation des rendez-vous annuels...

**Réduire notre consommation d'énergie et l'impact de nos activités sur l'environnement est devenu un enjeu majeur, pour les collectivités comme pour chacun d'entre nous. Des actions de sensibilisation participent à une bonne information et sont une incitation à agir.**

La journée éco-citoyenne, dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, est organisée depuis de nombreuses années au Touvet. Des conférences, des rencontres, des expositions et des stands sur le marché, permettent aux habitants de s'informer sur des thèmes différenciés, les transports, le compostage, les énergies renouvelables, ...

Un traditionnel nettoyage de printemps ponctue la journée et les familles du Touvet se mobilisent, avec les enfants, pour récolter les déchets abusivement jetés par des usagers peu respectueux des espaces publics et de leurs voisins. Cette année, la journée éco-citoyenne est d'ores et déjà fixée au Samedi 4 avril 2015.

Les enjeux économiques et écologiques liés à « trop » d'éclairage sont nombreux. Pour sensibiliser à l'impact négatif de la pollution lumineuse sur le « vivant », la commune du Touvet participe chaque année à la manifestation nationale « Le jour de la nuit ».

Des informations sur la protection de la biodiversité nocturne, la protection du ciel étoilé, les impacts de la pollution lumineuse sont dispensées le temps d'une soirée avec des tables rondes, des expositions, des balades nocturnes, l'observation des étoiles, l'extinction des lumières, etc.

Réduire la consommation d'énergie chez soi c'est possible avec de simples changements de comportements. Pour la 5ème année



consécutives, les familles du Touvet sont invitées à se mobiliser pour économiser l'énergie dans le cadre du défi « Familles à énergie positive ».

Son but ? Réaliser au moins 8% d'économies d'énergie grâce à des éco-gestes faciles à mettre en place comme réduire la température de chauffage d'1 à 2°C, éteindre les lumières quand on quitte une pièce, utiliser des ampoules basse consommation (fluo-compactes ou LED), fermer les volets, éteindre les appareils en veille, ...

L'année dernière, 9 familles du Touvet s'étaient réunies dans une équipe «Touvet Energy Team». La moyenne de réduction a été de 20% pour l'équipe. Cela représente environ 300 € de moins sur la facture d'énergie d'une famille. Ceux qui se pensaient économes ont su trouver de nouvelles sources d'économie.

Depuis le 1er décembre 2014, une nouvelle équipe du Touvet relève le défi !

## L'hiver est là, la neige arrive !

On espère que cet hiver encore la neige recouvrira notre vallée et ses montagnes environnantes. Mais sur nos routes et nos chemins les circulations peuvent être compliquées. Le plan de déneigement de la commune prévoit une intervention systématique sur les voiries publiques qui sont déneigées par la commune ou par son entreprise prestataire : les interventions s'effectuent dans les meilleurs délais, à la tombée des premiers flocons, dès que l'épaisseur du tapis le nécessite pour maintenir les chaussées dégagées.

### ATTENTION :

Souvent les camions et/ou les saleuses ne peuvent pas intervenir car des véhicules bloquent les accès. Chacun doit être vigilant et ne pas entraver la bonne marche du service public !

### ATTENTION :

Le déneigement assuré par la commune ne fait pas tout. Il faut que chacun soit responsable. Automobilistes, équipez-vous ! Nous sommes dans un pays de montagne. Habitants, pensez à déneiger les trottoirs devant chez vous.

**Plus d'info**

[www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr)

# TRAVAUX

## Signalétique horizontale, un travail en régie

**V**ous l'avez peut-être remarqué : les services techniques de la commune interviennent depuis cet été pour réaliser tous les traçages au sol du village.

Ainsi tous les stops, les passages piétons, les places de parking, les flèches de direction, les cédez-le-passage et quelques bandes axiales ont été repeints.

Une autre campagne est d'ores et déjà prévue au printemps pour refaire les places de parking trop effacées après l'hiver.



## Au "Skate parc"

**L**es services techniques ont procédé à la réfection totale, à l'identique, de la structure en bois du module du quartier nord fortement abîmée et dotée d'un revêtement de surface neuf. Après beaucoup de patience et de nombreuses interrogations, les plus jeunes retrouvent leur espace.



## Pistes cyclables sur la RD 1090, on continue !

**L**e Conseil général a engagé durant le mois d'octobre la réalisation de pistes cyclables, depuis le rond-point du Touvet jusqu'à la ZA de St Vincent de Mercuze, dans la continuité des travaux réalisés les années passées.

Ainsi les cyclistes pourront désormais relier Crolles à St Vincent de Mercuze sans interruption.



## Des nouvelles de la place de la Gare

**L'**aménagement de la place de la Gare est en cours de finition. D'ores et déjà, 2 massifs d'espaces verts, réalisés en stabilisé, ont été créés au milieu des allées piétonnes.

Le Pôle Enfance se termine et les logements ont tous trouvé preneur. Tout le monde espère une livraison pour mi-décembre !



# CONSEIL MUNICIPAL

## 29 SEPTEMBRE 2014

### RAPPORTS

#### Rapport annuel du délégataire : ERDF (29/09/14)

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel de «Électricité Réseau Distribution France» (ERDF), chargé par la commune de la gestion du réseau d'électricité, présenté par le 1er adjoint, André Gonnet.

Ce rapport est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune.

### FINANCES

#### Admission en non-valeur (29/09/14)

Malgré les dispositions prises par le comptable du Trésor pour procéder au recouvrement de plusieurs dettes d'usagers de services communaux, 1081,33 euros de titres n'ont pas été recouverts. Cette somme est donc admise en non-valeur. Elle est imputée en charges supplémentaires au budget de la commune.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

#### Demande de subvention pour la création d'un Pôle Artistique (29/09/14)

Les espaces actuellement utilisés par le multi-accueil sont libérés au début de l'année 2015 à la livraison du Pôle Enfance. L'équipe municipale va installer un pôle culturel et artistique dans ces locaux. Ce projet, en cours d'élaboration, permet d'implanter des espaces dédiés à la culture et aux arts plastiques, pour les structures institutionnelles, les associations et les usagers de la commune. La sobriété financière est une des règles de la municipalité pour réaliser ce projet. Le Conseil Municipal décide ainsi de demander des subventions à tous les organismes susceptibles de soutenir cette réhabilitation-crétion.

*Délibération adoptée avec 3 voix contre.*

### PERSONNEL

#### Délibérations pour recruter un nouveau Directeur Général des Services (29/09/14)

Le départ du Directeur Général des Services a imposé le recrutement d'un nouveau DGS. Une série de délibérations a pour objet de supprimer le poste existant et ses particularités, et de créer un nouveau poste fonctionnel avec ses particularités. Le nouveau Directeur Général des Services a pris ses fonctions le 2 octobre.

*Délibération adoptée avec 4 voix contre.*

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Instauration d'une tarification pour louer des salles communales (29/09/14)

Les tarifs de location de la salle du Bresson sont fixés :

- Pour un habitant du Touvet, à 400 euros par week-end, 250 euros pour une soirée ou une journée,
- Pour un habitant hors Touvet, à 1100 euros par week-end, 800 euros pour une journée ou une soirée.
- Les associations du Touvet à but non-lucratif bénéficient de la location gratuite si l'animation est destinée à la population locale. Si la manifestation dépasse le cadre local pour récolter des fonds en dehors de l'objet de l'association, la première utilisation est gratuite. La seconde est fixée à 200 euros.
- La location de salles communales pour des réunions et des assemblées générales d'entreprises peut se faire moyennant un tarif horaire de 20 €.

Les salles destinées à la location sont la salle du Conseil Municipal de la Mairie, la salle de réunion de la Maison des Associations et la mezzanine du Bresson.

*Délibération adoptée avec 2 voix contre.*

## Les grands débats

de la communauté de communes du Grésivaudan

### Prise de compétence « Très Haut Débit »

**D**epuis 2013, le plan France « Très Haut Débit » vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, en s'appuyant prioritairement sur le déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques.

Il mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, pour rendre l'intégralité des logements, entreprises et services publics éligibles au très haut débit d'ici 2022.

Toutefois, la couverture en « Très Haut Débit » numérique n'est une compétence

obligatoire ni de l'État, ni de la Région, ni du Département, ni des Intercommunalités, ni des Communes. Il n'est pas non plus un service public et les opérateurs n'ont donc aucune obligation de couverture.

Consultés par l'État sur leurs projets en Isère, les opérateurs privés ne s'engagent à connecter en fibre optique que quelques zones très peuplées : agglomérations grenobloise et viennoise, villes de Bourgoin-Jallieu et de Voiron. Soit 46 communes seulement sur les 533 que compte l'Isère, et 270 000 foyers sur 620 000.

Sans l'initiative publique, 487 communes risquaient d'être privées de ce service et de subir une vraie fracture numérique. Parce que le très haut débit est un enjeu de société, de compétitivité et de solidarité

territoriale, le Conseil Général a choisi d'être le coordonnateur de ce plan de réseau d'initiative publique Très haut débit à l'échelle du département, en partenariat avec les intercommunalités pour raccorder tous les ménages et les entreprises à horizon 2027.

Ainsi la Communauté de Communes du Grésivaudan, particulièrement consciente des enjeux, s'est saisie de cette opportunité et a pris la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » pour s'associer au financement et aux actions à mener dès janvier 2015.

Au Touvet, la commune devrait être couverte en grande partie à compter de 2017.

### Vers une prise de compétence « Eau et Assainissement » ?

**L**es compétences « Eau » et « Assainissement » représentent un enjeu majeur pour la sécurisation de l'alimentation en eau et la préservation de l'environnement. La situation est très disparate selon les communes. L'exigence de solidarité et le devoir de responsabilité conduisent à envisager la prise de ces deux compétences par la CCG. Concernant ces compétences, 35 communes du Grésivaudan appartiennent à 12 syndicats, dont 7 sont inclus dans le périmètre communautaire et 2 ou 3 sont susceptibles de l'être avec la transformation en métropole de l'agglomération grenobloise.

La complexité du sujet, la durée nécessaire pour définir les modalités de financement et les tarifs, etc. imposent de prendre le temps de traiter l'ensemble de ces sujets avant une prise de compétence effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au cours des 14 mois à venir, communes et syndicats aujourd'hui acteurs, participeront activement à l'analyse du sujet, à la définition des politiques dans ce domaine et à une réflexion sur la possible organisation communautaire.

La communauté associera les communes à chaque étape et une commission spéciale a été créée lors du Conseil Communautaire du 24 novembre pour élaborer ce travail collectif.

Au Touvet, c'est le maire, Laurence Théry, et le Président du SADI, André Gonnet, son 1<sup>er</sup> adjoint, qui siègent au sein de cette commission, par délégation du Conseil Municipal du 8 décembre.



# EXPRESSIONS POLITIQUES

## Du groupe de la majorité ...

**L**a période des fêtes est l'occasion pour la plupart des Touvétiens de se retrouver en famille ou entre amis pour des instants de convivialité. Mais nous n'avons pas tous la chance d'être entourés. L'isolement est peut-être encore plus dur à vivre pendant les fêtes.

Le CCAS et l'équipe municipale redoublent de présence auprès des personnes les plus fragiles et les plus isolées grâce au repas des aînés, à la distribution des colis de Noël, à la mise en place d'une aide aux courses dès le début de l'année 2015, lors de rencontres avec les personnes qui souhaitent adapter leur logement à leurs possibilités physiques ou lutter contre la solitude.

Mais pour que vive cette solidarité,

nous avons tous un rôle à jouer. Le CCAS vous invite à signaler toute situation d'isolement ou de détresse identifiée dans votre entourage.

La solidarité et l'utilité sociale comme principe d'organisation de notre société, ce sont les valeurs que porte l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). C'est un dossier complet que vous propose le journal municipal à ce sujet.

Au-delà de l'engagement de la commune vous pouvez tous être acteurs de cette démarche innovante. N'hésitez pas à nous faire part de toutes les idées que vous pouvez avoir.

Au nom du groupe des élus de la majorité municipale, je souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance, une très bonne année 2015, pleine de sérénité, de bonheur, et... de solidarité.

**Jean-Louis MOURETTE**

Délégué à l'action sociale, Vice-Président du CCAS

## ... Aux élus de l'opposition

**P**oursuivre ensemble un développement harmonieux, une belle promesse de campagne... Mais où est l'harmonie quand un contrôle technique voit le jour à l'entrée du village, masquant la perspective vers le château du Touvet ?

Implantation d'un nouveau restaurant et d'un nouveau coiffeur, est-ce vital pour le Touvet ?

Et ceci n'est que le début d'une transformation radicale du Touvet : 14 lots en vente dans la zone d'activité, avec de nouveaux commerces et certains du centre bourg qui seront tentés de déménager.

Impossible à l'avenir d'avoir un contrôle sur la nature et les caractéristiques des activités.

Un PLU ignoré dans sa dimension économique, alors que mieux utilisé il permettrait de définir et de planifier la politique d'implantation de nouvelles offres commerciales. L'absence depuis 2008 de politique volontariste d'acquisition foncière de propriétés bâties ou non, aux endroits stratégiques du village.

L'ordre du jour de la commission urbanisme qui continue à se limiter à la gestion technique des dossiers, sans proposer de réfléchir à une vision à moyen terme de l'urbanisme.

Baser le développement harmonieux de la commune uniquement sur des manifestations épisodiques porteuses de valeurs de solidarité rapportera certainement beaucoup à notre Maire, mais que nous restera-t-il ?

**Vincent CHARPENTIER**

[www.nouvelelantouvet.wordpress.com](http://www.nouvelelantouvet.wordpress.com)



# ETAT CIVIL

## Naissances

Le 01 octobre 2014	<b>Lisa FELIX</b>
Le 18 octobre 2014	<b>Inaya BONNEFONT</b>
Le 18 octobre 2014	<b>Manon TAN MARAVAL</b>
Le 29 octobre 2014	<b>Timéo JOUFFREY</b>
Le 31 octobre 2014	<b>Basile SUTERA</b>
Le 11 novembre 2014	<b>Solan BIBOUD</b>

## Décès

Le 31 août 2014	<b>René MANQUAT</b>
Le 04 septembre 2014	<b>Denise CHATAIN</b> veuve <b>REBUFFET-FINET</b>
Le 24 septembre 2014	<b>Irma CENCI</b> veuve <b>BONOMI</b>
Le 02 octobre 2014	<b>Bernard PUEL</b>
Le 19 octobre 2014	<b>Noëlle SONZOGNI</b>
Le 22 octobre 2014	<b>Concetta DI-NATALE</b> épouse <b>ASARISI</b>
Le 27 octobre 2014	<b>Joséphine HERNANDEZ</b> veuve <b>GOMEZ</b>
Le 13 novembre 2014	<b>Saïd CHOUTRI</b>
Le 14 novembre 2014	<b>Richard MANINI</b>
Le 16 novembre 2014	<b>Alain SAKAËL</b>

# PETITES ANNONCES

## Permanences des conseillères en économie sociale et familiale

Vous avez besoin de conseils pour trouver des solutions envers les organismes de crédit, la banque, les agences de recouvrement... ?

Les conseillères en économie sociale et familiale sont présentes lors de Permanences individuelles pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous aider si besoin à constituer votre dossier de surendettement.

Pour toute information, prendre contact avec les Centres Médico-Sociaux:

### Bernin

71, chemin des sources – Bâtiment A – 38190 Bernin **04 56 58 16 91**

### Pontcharra

21, rue Laurent Gayet – 38530 Pontcharra **04 76 97 32 52**

Prochaines permanences individuelles sans rendez-vous de 10h à 12h

Lundi 22 décembre 2014	BERNIN
Mardi 30 décembre 2014	PONTCHARRA
Lundi 5 janvier 2015	BERNIN
Lundi 12 janvier 2015	PONTCHARRA
Lundi 19 janvier 2015	BERNIN
Lundi 26 janvier 2015	PONTCHARRA

## Visite de quartier

Dans sa volonté de donner la parole aux Touvétiens, l'équipe municipale s'est engagée à visiter régulièrement les différents quartiers de la commune pour aller à la rencontre des habitants.

**La première visite de quartier aura lieu le samedi 7 février au Vivier.**

Rendez-vous chemin du Vivier, au niveau de la croix, à 10h30. Tous les habitants du hameau sont invités à participer pour échanger avec les élus et leur faire part de leurs remarques.

# REGARDS SUR...

## Le nouveau site internet de la commune [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

**D**ébut novembre, la commune a mis en ligne un nouveau site internet. Cette version est conçue avec un seul objectif : faciliter la navigation des internautes Touvétiens... Des rubriques resserrées, une lecture moins linéaire, des bandeaux attractifs, moins de clics pour y accéder, bref une lecture facilitée et une recherche moins longue. Visuellement, la sobriété a primé tout en valorisant les atouts du Touvet avec des photos de notre si beau village. Même sobriété sur le plan budgétaire : la réalisation s'est faite en mobilisant des compétences internes.

La seconde phase du projet est en cours. À terme la municipalité veut permettre un accès en ligne interactif pour les démarches

administratives et l'accès aux services publics. Des temps d'échanges avec des habitants volontaires doivent permettre de préciser les attentes pour les services en ligne. Vous pouvez vous manifester à l'accueil de la mairie ou envoyer un courrier électronique sur le site internet si vous souhaitez participer à ce groupe de réflexion. Cette seconde phase nécessite l'intervention de prestataires extérieurs, notamment pour le paiement en ligne. La maîtrise des coûts reste un élément décisif.

Avec son nouveau site internet, la commune du Touvet s'inscrit dans son époque : faciliter l'accès aux services publics en ligne et jouer la carte de la transparence en mettant à disposition toutes les données publiques.



Petit rappel : pour ceux qui ne seraient pas dotés d'un outil numérique, la bibliothèque est équipée et ouverte à tous. Pas de fracture numérique au Touvet !

- Accueil
- Infos pratiques
- Mes démarches
- Services publics
- Solidarités – Vie scolaire
- Vie municipale**

- Présentation de la commune
- Les élus
- Conseil municipal
- Démocratie locale
- Évènements
- Balades et patrimoine
- Panorama institutionnel
- Projets et réalisations

## Et un journal municipal en mutation [letouvet.mag](http://letouvet.mag)

**L**e Bulletin Municipal évolue : la composition des pages, la typographie, la place donnée aux illustrations et les choix graphiques ont été modifiés pour faciliter la lecture.

Nombre d'habitants sont très attachés à cet outil d'information.

Pour le faire encore évoluer, chacun d'entre vous est invité à nous faire part de ses remarques et suggestions.

Sur le fond, peu de changement car l'objectif est toujours de vous offrir une information complète et précise, avec un dossier consacré à un thème majeur et des rubriques qui reviennent, sur la vie de la commune, les projets en cours, les travaux, les événements passés et à venir, ou encore les informations pratiques.

Les évolutions engagées n'entraînent aucun surcoût. Le journal municipal du Touvet reste éco-labellisé avec un papier recyclé, de faible grammage et une impression éco-certifiée.

### Le journal municipal en chiffres

**4** C'est le nombre de parutions annuelles

C'est le coût, en euros TTC, d'un exemplaire

**1,90**

**1500**

C'est le nombre d'exemplaires imprimés à chaque parutions

**90** C'est le grammage du papier utilisé

**1,95** C'est le coût, en euros TTC, par habitant et par an